



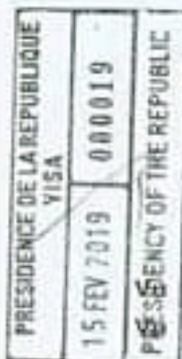
Dans un décret signé ce 25 février 2019, le premier ministre chef du gouvernement, Joseph Dion Ngute, nomme des personnels au ministère des enseignements secondaires.

En effet, il s'agit des conseillers techniques, des inspecteurs généraux des services, des inspecteurs généraux des enseignements, des personnels dans l'administration centrale, qui comprennent : le directeur de l'enseignement normal, des directeurs des examens des concours et de certification.....

Lire le document pour plus d'information :

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

PAIX - TRAVAIL - PATRIE



DECRET N° 2019/0830 /PM DU 12 5 FEV 2019
portant nomination de responsables au Ministère des Enseignements
Secondaires.-

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,
SERVICES DU PREMIER MINISTRE
DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES
ET DES SÉQUÊTES

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

la Constitution ;

le décret n° 92/089 du 04 mai 1992 précisant les attributions du Premier
Ministre, modifié et complété par le décret n° 95/145 bis du 04 août 1995 ;

- Vu** le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du
Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars
2018 ;
- Vu** le décret n° 2012/267 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère des
Enseignements Secondaires ;
- Vu** le décret n° 2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination d'un Premier
Ministre, Chef du Gouvernement,

DECRETE :

Article 1^{er}.- Sont, à compter de la date de signature du présent décret, nommés aux
postes ci-après au Ministère des Enseignements Secondaires:

I - CONSEILLERS TECHNIQUES

Conseiller Technique n°1 : Monsieur **OYONO Adams Daniel**, Professeur des
Lycées d'Enseignement Secondaire Général, Matricule 556 049-O, précédemment
Conseiller Technique n°2, en remplacement de Monsieur **EBONE Paul TIKU**, appelé à
d'autres fonctions.

Conseiller Technique n°2 : Monsieur **MINJOS Serge Boerich**, Professeur des
Lycées d'Enseignement Secondaire Général, Matricule 556 070-Z, précédemment
Conseiller Technique n°3, en remplacement de Monsieur **OYONO Adams Daniel**,
muté.

Conseiller Technique n°3 : Monsieur **MAHAMAT MAHAMAT**, Professeur des
Lycées d'Enseignement Secondaire Général, Matricule 552 899-P, précédemment
Délégué Régional des Enseignements Secondaires de l'Est, en remplacement de
Monsieur **MINJOS Serge Boerich**, muté.

II - INSPECTION GENERALE DES SERVICES

Inspecteur des Services n°1 : Monsieur **HAMADAMA DJAFAROU**, Professeur
des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, Matricule 538 981-K,
précédemment Délégué Régional des Enseignements Secondaires de l'Extrême-Nord,
en remplacement de Monsieur **MBABI Emmanuel**, appelé à d'autres fonctions.

SERVICES DU PREMIER MINISTRE
SECRETARIAT GÉNÉRAL
DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES - 2 -
ET DES RIQUÈTES

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE VISA	
15 FEV 2019	000019
PRÉSIDENCY OF THE REPUBLIC	

III – INSPECTION GÉNÉRALE DES ENSEIGNEMENTS

INSPECTIONS DE PÉDAGOGIE

INSPECTION DE PÉDAGOGIE CHARGÉE DE L'ENSEIGNEMENT DE L'INFORMATIQUE

Inspecteur Coordonnateur Général : Monsieur **MOUDJI René Didier**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, Matricule 556 493-O, précédemment Inspecteur Pédagogique National chargé de l'Enseignement de l'Informatique, en remplacement de Monsieur **ZOBO Erick Patrick**, appelé à d'autres fonctions.

INSPECTION DE PÉDAGOGIE CHARGÉE DE L'ORIENTATION ET VIE SCOLAIRES

Inspecteur Coordonnateur Général : Monsieur **TICKI Alain Brice**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, Matricule 549 367-E, précédemment Chef de la Division des Projets, de la Planification et de la Coopération, en remplacement de Monsieur **BELLO**, appelé à d'autres fonctions.

INSPECTION DE PÉDAGOGIE CHARGÉE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA PROMOTION DU BILINGUISME

Inspecteur Coordonnateur Général : Monsieur **Stephen NCHA CHI**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, Matricule 502 236-L, précédemment Proviseur du Lycée Bilingue de Yaoundé, en remplacement de Monsieur **DANG Dominic**, appelé à d'autres fonctions.

INSPECTION DE PÉDAGOGIE CHARGÉE DE L'ENSEIGNEMENT NORMAL

Inspecteur Coordonnateur Général : Monsieur **NDISSARA Philémon**, Professeur d'Écoles Normales d'Instituteurs, Matricule 552 366-H, précédemment Directeur de l'Enseignement Normal, en remplacement de Monsieur **TEGA Justin**, appelé à d'autres fonctions.

IV – ADMINISTRATION CENTRALE

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT NORMAL

Directeur : Monsieur **TEGA Justin**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, Matricule 538 950-H, précédemment Inspecteur Coordonnateur Général chargé de l'Enseignement Normal, en remplacement de Monsieur **NDISSARA Philémon**, appelé à d'autres fonctions.

DIRECTION DES EXAMENS, DES CONCOURS ET DE LA CERTIFICATION

Directeur : Madame **FOTSING**, née **SHEWA Magdeleine**, Professeur d'Écoles Normales d'Instituteurs, Matricule 560 612-C, précédemment Inspecteur Pédagogique National chargé de l'Anglais, en remplacement de Monsieur **MINKOULOU Etienne Roger**, appelé à d'autres fonctions.

- 3 -

DIVISION DES PROJETS, DE LA PLANIFICATION ET DE LA COOPERATION

Chef de Division : Monsieur BELLO, Chargé de Cours, Matriculé 567 824-D, précédemment Inspecteur Coordonnateur Général chargé de l'Orientation et Vie Scolaires, en remplacement de Monsieur TIÇKI Alain Brice, appelé à d'autres fonctions.

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Directeur : Madame OROCK, née AGBOR Comfort, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, Matricule 561 341-U, précédemment Sous-Directeur des Personnels, en remplacement de Monsieur MOUSSA DJAFAROU, appelé à d'autres fonctions.

DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIERES ET MATERIELLES

Directeur : Monsieur NKOA Pierre Bernard, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, Matricule 560 015-X, précédemment Sous-Directeur du Budget, en remplacement de Monsieur MAMBINGO EPALLE Pierre Lucien, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Article 2.- Les intéressés auront droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3.- Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-

YAOUNDE, le 25 FEV 2019

**LE PREMIER MINISTRE,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

Joseph DION NGUTE



SERVICES DU PREMIER MINISTRE
SECRETARIAT GÉNÉRAL
DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES
ET DES REQUÊTES

COPIE CERTIFIÉE CONFORME